agridurable.sciencesconf.org
bloglpgoalavalwordpress.com

Le Mans Université

Plan du campus du Mans

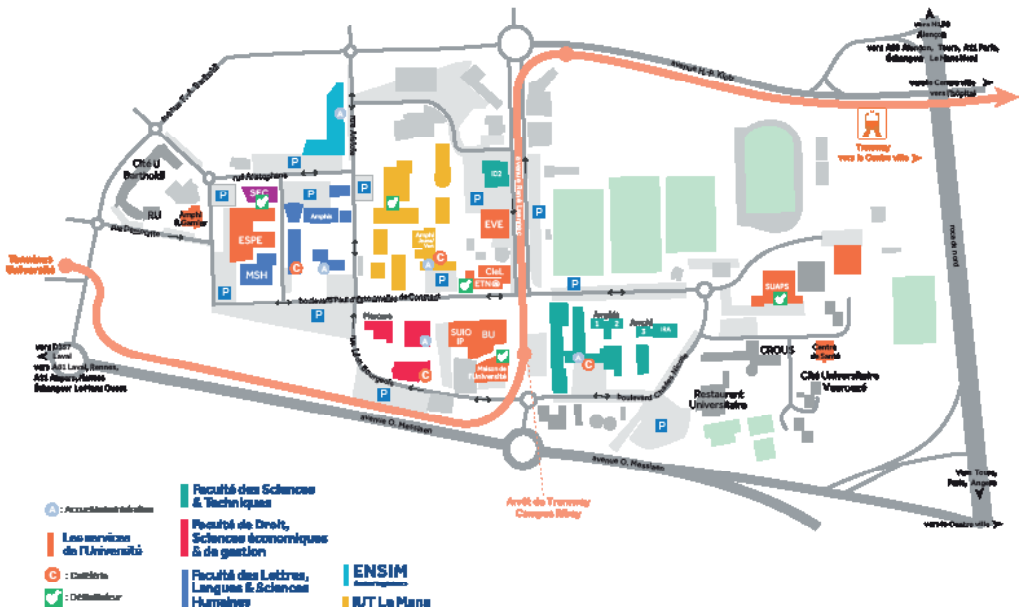

Le cycle de conférences de Droit de la terre 2019-2020 est organisé par le Themis-Um Laboratoire de recherches de l'Université du Mans et la Faculté de droit – Antenne de Laval, avec le soutien de la Cour d'appel d'Angers et des Barreaux du Mans, de Laval et d'Angers. Parrainé par le Professeur Jacques Foyer et dirigé scientifiquement par Sylvie Lebreton-Derrien et Hélène Juillet-Régis, ce cycle s'intéresse précisément à quatre transitions agricoles majeures : la transition Egalim, la transition foncière, la transition agrinumérique (en particulier la technologie blockchain) et la transition durable et environnementale, objet de cette 2ème conférence, qui se déroule au Mans, en partenariat avec l'Institut du Risque et de l'Assurance.

Ce colloque donne droit à la production d'une attestation valant pour 4 heures de formation obligatoire

Cycle de conférences de Droit de la terre 2019-2020
Droit rural & transitions agricoles
Egalim - Environnement - Foncier - Agrinumérique

VENDREDI 17 JANVIER 2020

13H30-17H30

La transition durable : faire face aux risques environnementaux

AMPHITHÉÂTRE MERCURE
FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES & DE GESTION
LE MANS UNIVERSITÉ

Sous la direction d' Hélène JUILLET-REGIS, Maître de conférences en droit privé

agridurable.sciencesconf.org
bloglpgoalavalwordpress.com

©Le Mans Université, crédit photo : iStock

Faculté de Droit, Sciences économiques & de gestion – Le Mans Université
THEMIS-UM
Institut du Risque & de l'Assurance – Le Mans Université
agriDées – RÉFLÉCHIR · PARTAGER · AVANCER
Cour d'Appel Angers
Barreau du Mans
Barreau d'Angers

Cycle de conférences de Droit de la terre 2019-2020

Droit rural & transitions agricoles

Sous le parrainage de Jacques FOYER, Professeur émérite de l'Université Paris II - Panthéon Assas

LA TRANSITION DURABLE : FAIRE FACE AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

A la veille de la PAC 2020, le constat est unanime : l'agriculture est entrée dans une phase de transition accélérée en faveur de nouveaux modèles agricoles économiquement viables, écologiquement durables et socialement responsables.

Le droit rural, à la confluence de ces transitions agricoles, devra faire émerger des solutions alliant droit public et droit privé, considérations économiques, sociales et environnementales, influences traditionnelles et innovations contemporaines. En somme, une régulation positive : un Droit de la terre s'enquérant aussi bien du sol et de la biodiversité, des hommes qui la façonnent et la mettent en valeur et des produits de qualité qui en sont issus, pour certains transformés avant d'être consommés.

Le cycle de conférences de Droit de la terre 2019-2020 est organisé par le Themis-Um Laboratoire de recherches de l'Université du Mans et la Faculté de droit – Antenne de Laval, avec le soutien de la Cour d'appel d'Angers et des Barreaux du Mans, de Laval et d'Angers. Parrainé par le Professeur Jacques Foyer et dirigé scientifiquement par Sylvie Lebreton-Derrien et Hélène Juillet-Régis, ce cycle s'intéresse précisément à quatre transitions agricoles majeures : la transition Egalim, la transition foncière, la transition agrinumérique (en particulier la technologie blockchain) et la transition durable et environnementale, objet de cette 2ème conférence, qui se déroule au Mans, en partenariat avec l'Institut du Risque et de l'Assurance.

Changement climatique, menace de la biodiversité et des habitats, pollution des eaux, de l'air et des sols... En matière agricole, depuis longtemps déjà, l'heure n'est plus à la prise de conscience mais à la recherche de solutions. Car si l'agriculture est porteuse d'externalités positives (puits de carbone, lutte contre l'artificialisation des sols, etc.), sa pratique intensive nuit à la préservation des ressources naturelles, ce dont l'activité agricole est d'ailleurs la première à subir les conséquences. Pour dépasser ce paradoxe, et répondre aux aspirations des consommateurs, de nouvelles pratiques, plus respectueuses de l'environnement, se multiplient (agriculture raisonnée, de précision, de conservation, certifiée HVE, biologique ou durable, agroécologie, permaculture, biodynamie...), portées par une recherche agronomique active et le renouveau des procédés de distribution (labels et signes de qualité, circuits-courts, etc). Mais qu'en est-il du droit? Si les préoccupations environnementales innervent désormais incontestablement le droit rural, qu'en est-il de leur efficacité ? Entre incitation, dissuasion, coercition, divers leviers de régulation sont à l'œuvre pour faire face aux risques environnementaux et participer à la transition durable de l'agriculture. Quelles solutions sont ainsi proposées ? Sont-elles pertinentes, efficaces, suffisantes ? C'est à ces questions que les intervenants répondront en envisageant tour à tour les différents niveaux de régulation : entre acteurs privés mais aussi sous l'égide des pouvoirs publics, en droit interne, européen et international.

13h30 : Accueil institutionnel

13h45 : Introduction

Marie-Luce DEMEESTER, Professeur émérite de droit privé et sciences criminelles - *Aix-Marseille Université*

Sylvie LEBRETON-DERRIEN, Maître de conférences HDR en droit privé - *Le Mans Université*, Membre de l'Association Française de Droit Rural

L'OPPORTUNITÉ DU DROIT PRIVÉ

14h00 : Les outils du droit privé

Hélène JUILLET-REGIS, Maître de conférences en droit privé - *Le Mans Université*

14h20 : Zoom sur le rôle de l'assurance

Analyses juridiques : Matthieu ROBINEAU, Maître de conférences HDR en droit privé - *Université d' Orléans*

Eclairages économiques : Martial PHÉLIPPÉ-GUINVARC'H, Maître de conférences - *Le Mans Université*, Insitut du Risque et de l'Assurance

15h00 : Échanges avec l'auditoire

L'EFFICACITÉ DU DROIT PUBLIC

15h30 : L' intervention des pouvoirs publics

Florence BOIDIN, Avocate - *Barreau de Paris*

15h50 : L' efficacité du droit de l'environnement : deux exemples pratiques

Franck BARBIER, Avocat - *Barreau de Rennes*, AFDR Bretagne

16h10 : Echanges avec l'auditoire

LA NÉCESSITÉ DU DROIT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

16h30 : Les leviers de la PAC

Yves LE MORVAN, Responsable Filières et produits - *Agridées*

16h50 : Les engagements du droit international public

Sabrina ROBERT-CUENDET, Professeur de droit public - *Le Mans Université*

17h10 : Échanges avec l'auditoire